

Suicide avec mon véhicule

Par Freddu54, le 25/01/2019 à 11:27

Bonjour

Ma femme c'est suicider à l'aide de mon véhicule l'assurance étais à son nom L'assurance me dit que je ne peux prétendre à un remboursement du véhicule 5000€ Est ce possible que je puisse faire quelque chose pour avoir cette somme Merci

Par chaber, le 25/01/2019 à 12:01

bonjour

malheureusement pour vous la réponse est non. destruction volontaire